



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 38324

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le référé de la Cour des comptes du 3 juillet 2013 relatif à l'enseignement du français à l'étranger mené en application de l'article R. 143-1 du code des juridictions financières. À l'issue de son enquête la cour a transmis au ministère ce référé ainsi qu'un rapport d'observations définitives comportant vingt-huit observations. La cour suggère que l'AEFE formalise mieux sa stratégie d'ensemble et engage une démarche prospective pour prendre en compte à la fois les orientations diplomatiques de la France, les besoins des communautés à l'étranger et l'ambition de garantir partout un enseignement de qualité. Il lui demande de lui faire part de sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) mettra en oeuvre les orientations sur l'avenir du réseau de l'enseignement français à l'étranger présentées par la ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, lors du conseil des ministres du 28 août dernier. Le pilotage du réseau sera renforcé et assuré par une concertation interministérielle placée sous la présidence du ministre des affaires étrangères et associant les ministres de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, du budget, des Français de l'étranger et de la Francophonie, avec l'objectif de définir, dans le cadre d'une politique globale de l'enseignement, les orientations stratégiques du réseau. Ainsi seront mieux pris en compte les orientations diplomatiques de la France, les besoins des communautés à l'étranger et l'ambition de garantir partout un enseignement de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38324

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9869

Réponse publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11639